Service Relations Pro
Tél : 0810 00 89 89 (Service 0,05 €/min + prix appel)
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
www.ura.fr

Bagnolet, le 11-07-2025

Objet : Attestation de présence ou d'absence de SVHC, conformément à l'article 33 du règlement CE 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Madame, Monsieur,

En vertu des dispositions de l'article 33 du règlement européen cité en objet, il nous appartient de communiquer aux destinataires et, sur demande, aux consommateurs de nos produits, des informations sur les substances que ceux-ci et leurs emballages contiennent, lorsqu'elles sont présentes à une concentration supérieure à 0,1 % masse/masse (w/w).

Le Groupe Legrand ayant comme priorité sa conformité aux réglementations environnementales, nous mettons donc à disposition des destinataires et consommateurs de nos produits la liste des SVHC que ceux-ci et leurs emballages contiennent, selon la liste candidate de l'ECHA du 23/01/2024. Le Groupe Legrand s'engage à mettre à jour ses données réglementaires à chaque ajout de nouvelles SVHC dans la liste candidate de l'ECHA, et ce dans un délai maximal de 6 mois, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'état actuel des données dont nous disposons, la ou les références commerciales 168133 - Enjoliveur Practice Evolution finition gris argent ne comportent pas de telles substances à une concentration supérieure à 0,1% masse/masse (w/w).

Par ailleurs, eu égard à l'objectif d'élimination progressive posé par l'article 55 du règlement REACH, le Groupe Legrand s'est engagé à remplacer, dans ses futurs développements, l'utilisation de SVHC soumises à autorisation par d'autres substances ou technologies appropriées, lorsque celles ci sont économiquement et techniquement viables.

Le Service Relations Pro ou votre agence commerciale habituelle sont vos contacts privilégiés sur ce sujet.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre parfaite considération.